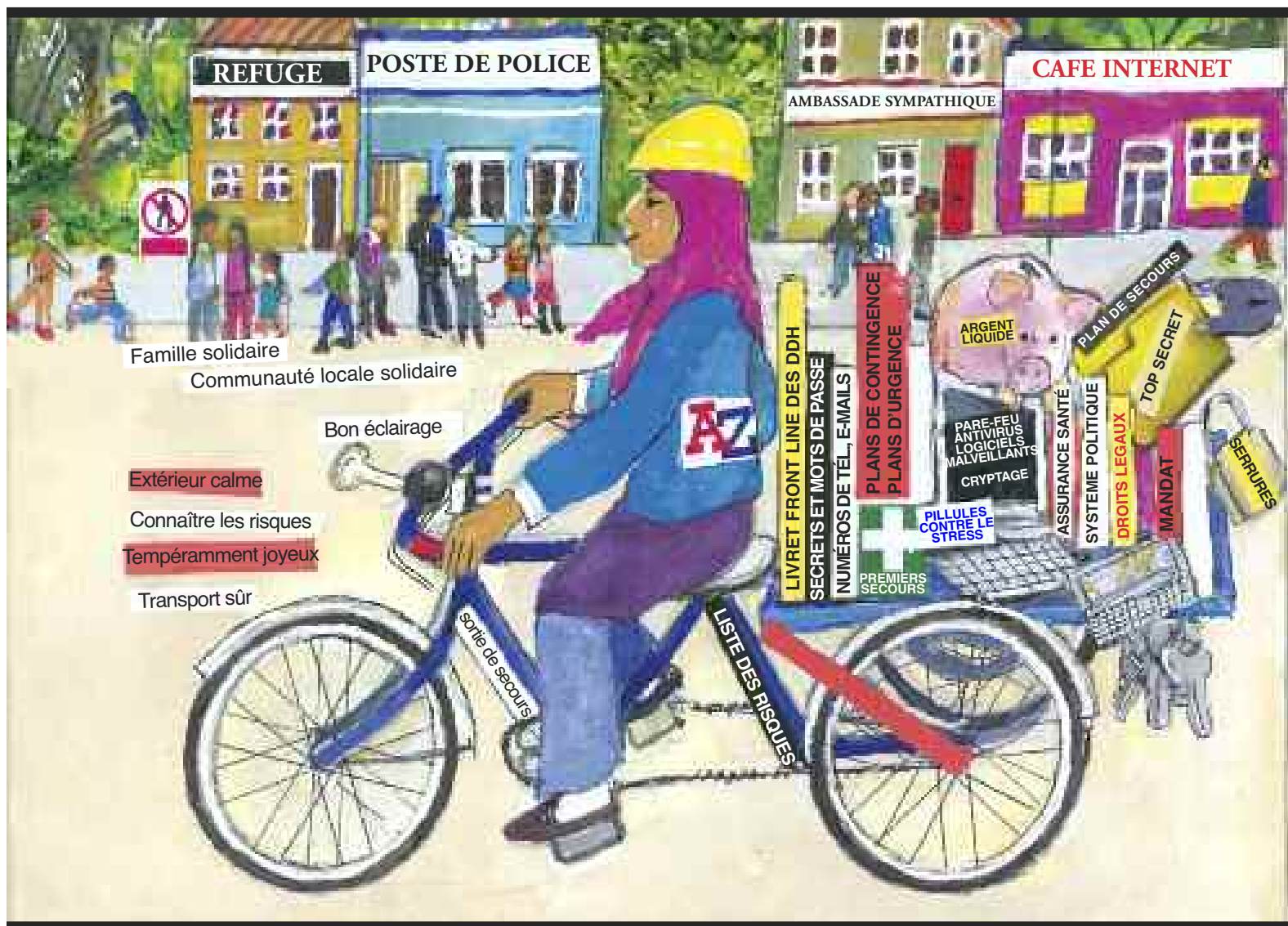


MANUEL DE SÉCURITÉ :

MESURES PRATIQUES POUR LES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS EN DANGER



ANNEXE 13

Liste de contrôle – Diffamation contre des DDH

Cette liste de contrôle n'est pas un plan de sécurité. Votre propre contexte est le facteur clé déterminant. Considérez les risques et les menaces auxquels vous êtes exposé, ainsi que toutes vos vulnérabilités.

Examinez le contexte de la diffamation. Est-ce que cela ne s'est produit qu'une seule fois ? Si vous y répondez, est-ce que cela accentuera la propagation de la diffamation ? Est-ce une pratique répandue et dont l'intensité augmente ? Quel sera l'impact de la diffamation sur votre organisation ? En fonction de vos réponses à ces questions, vous pouvez considérer la meilleure façon de réagir.

Parlez de la diffamation avec vos collègues de confiance et étudiez la meilleure réponse – le soutien de votre organisation est important.

Si vous voulez diffuser votre réponse, vous devez réfuter les allégations point par point, avec des faits. N'organisez pas une contre-attaque.

Options :

- Ignorer la diffamation
- Dire la vérité à tous vos collègues, partisans, donateurs etc.
- Obtenir des conseils juridiques
- Réfuter la diffamation de façon appropriée
- Si l'auteur est connu, lui parler des fausses allégations ou entamer un processus de médiation avec un intermédiaire de confiance
- Dénoncer à la police et, si l'auteur est connu, porter plainte contre lui
- Dans tous les cas de figure, surveiller la situation pour vérifier si la diffamation augmente

Voici quelques suggestions spécifiques supplémentaires :

- Diffamation sur internet – site web, réseau social, blogs etc.
 - demander au modérateur / administrateur de supprimer les paroles diffamatoires
 - ou répondre sur le même site en donnant les faits
 - publier une déclaration sur votre site web/blog etc. pour réfuter ces allégations
 - envisager de porter plainte contre l'auteur
- Diffamation sur des tracts
 - diffuser un tract citant les faits réels et les distribuer dans les mêmes lieux
- Déclarations publiques
 - organiser une conférence de presse, interview radio etc. pour réfuter les allégations
 - Diffuser un communiqué de presse contenant les faits réels, et le faire signer par des partisans influents, par exemple des personnes respectées, des organisations de défense des droits humains etc.

Enfin, réfléchissez si vous avez besoin d'un soutien psychologique en cette période stressante.